

Communiqué de presse

Berne, le 20 août 2026

Accès direct à la physiothérapie: un potentiel d'économies de plusieurs millions

L'accès direct à la physiothérapie – sans prescription médicale – pourrait faire baisser significativement les coûts de santé. Un modèle de calcul réalisé par l'Université de Lucerne transpose les résultats de recherche internationaux à la Suisse. Dans le cas des maux de dos, le potentiel d'économies s'élève à environ 150 millions de francs par an; des économies sont également possibles pour les douleurs au genou. Un projet pilote de Physioswiss doit désormais montrer comment l'accès direct peut faire ses preuves en Suisse.

Les troubles de l'appareil locomoteur – notamment au niveau du dos et des genoux – comptent parmi les maux les plus courants et les plus coûteux en Suisse. Aujourd'hui, une prescription médicale est nécessaire pour bénéficier d'une physiothérapie prise en charge. Avec l'accès direct, les patient·e·s présentant des troubles clairement définis pourraient s'adresser directement à des physiothérapeutes. Ceux-ci décideraient, selon des critères établis, s'il convient de commencer le traitement ou si un examen médical est nécessaire – la sécurité des patient·e·s reste ainsi garantie.

Le modèle de calcul montre un potentiel d'économies

Un modèle de calcul récemment réalisé par l'Université de Lucerne à la demande de Physioswiss a analysé les résultats de recherche internationaux sur le thème de l'accès direct à la physiothérapie en France, au Royaume-Uni, en Suède, aux États-Unis et au Canada, puis a transposé les effets mis en évidence dans un modèle de coûts pour le contexte suisse. Résultat: selon ce modèle de calcul, l'accès direct à la physiothérapie en cas de maux de dos et de douleurs au genou devrait entraîner des coûts totaux nettement inférieurs tout au long du parcours de soins par rapport au modèle orienté par le médecin. Le traitement commence plus tôt et nécessite moins de consultations médicales.

Les principaux résultats de l'étude

- Maux de dos: si une personne concernée sur quatre en Suisse se rendait directement chez un physiothérapeute, entre 144 et 156 millions de francs pourraient être économisés chaque année en coûts de santé directs. Dans le cas des maux de dos, jusqu'à 1 milliard de francs pourrait également être économisé en coûts indirects (par ex. liés à l'absentéisme).
- Douleurs au genou: 18 à 19,5 millions de francs supplémentaires pourraient être ici économisés chaque année en coûts de santé directs.

Pourquoi les coûts diminuent

Avec l'accès direct, le traitement commence plus tôt et de manière plus ciblée, au lieu que les patient·e·s ne passent par une phase de diagnostic et d'attente. Selon des études internationales, cela implique moins de consultations, moins d'examens d'imagerie et moins d'interventions, tant dans le domaine ambulatoire que stationnaire. Selon le modèle de calcul, les économies ne proviennent donc pas de la physiothérapie elle-même, mais de l'ensemble du parcours de soins.

Un projet pilote doit fournir des données suisses

Il manque encore cependant de données suisses fiables. C'est pourquoi Physioswiss prévoit de lancer un projet pilote pour des indications clairement définies, telles que les maux de dos et les douleurs au genou. Ce projet portera notamment sur la douleur et la capacité fonctionnelle, les délais d'attente, la satisfaction des patient·e·s, les coûts et l'évolution des volumes. Les qualifications des physiothérapeutes et les procédures doivent faire l'objet d'une réglementation contraignante et être contrôlées. Le thème a également été lancé au niveau politique: un postulat de mars 2026 demande au Conseil fédéral d'examiner l'accès direct pour certaines indications. Le projet pilote pourra fournir les données suisses nécessaires à cet effet. La conception concrète du projet, sa durée et les partenaires impliqués sont en cours de définition. Physioswiss informera en temps voulu sur le projet pilote.

Les soins de base face à de nouveaux défis

La pénurie de médecins de famille et l'augmentation des besoins en soins mettent à rude épreuve les soins de base. Parallèlement, les professionnel·le·s de la santé disposent de compétences approfondies. Dans le cadre de l'Agenda des soins de base, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) examine comment mieux exploiter ces compétences, et Physioswiss participe à ces travaux. En ce qui concerne l'accès direct à la physiothérapie, le Conseil fédéral s'est montré jusqu'à présent réticent: les expériences étrangères ne seraient pas directement transposables et les données suisses feraient défaut. C'est précisément cette lacune que Physioswiss entend combler. Le modèle de calcul transpose les résultats internationaux à la Suisse, tandis que le projet pilote doit fournir les données manquantes.

Conclusion

L'accès direct a le potentiel de réduire les coûts, de décharger les médecins de famille et d'améliorer les soins. Un projet pilote s'accompagnant d'une vaste collecte de données constitue la prochaine étape pour démontrer de manière fiable les avantages, la sécurité et les coûts pour la Suisse, et permettre ainsi une décision politique avisée. «Les résultats du modèle de calcul montrent un potentiel considérable, tant pour le bien-être des patient·e·s que pour celui du système de santé», déclare Mirjam Stauffer, présidente de Physioswiss.

«Physioswiss va désormais lancer un projet pilote afin de tester cette idée dans les conditions du système de santé suisse», ajoute Osman Bešić, directeur général de Physioswiss. En tant qu'association professionnelle, Physioswiss s'engage en faveur de l'expérimentation et de l'introduction d'un accès direct réglementé à la physiothérapie.

Annexes pour les professionnel·le·s des médias

- Rapport final: Modèle de calcul pour l'accès direct à la physiothérapie en Suisse
- Résumé: Modèle de calcul pour l'accès direct à la physiothérapie en Suisse



Contact

Osman Bešić, directeur général de Physioswiss

Florian Kurz, responsable Communication & Marketing Physioswiss

media@physioswiss.ch, 058 255 36 17

À propos de Physioswiss

La **physiothérapie** améliore la qualité de vie des personnes en traitant et prévenant les dysfonctionnements physiques et les douleurs. Elle intervient dans les domaines de la thérapie, de la rééducation, de la prévention, de la promotion de la santé et des soins palliatifs.

L'Association suisse de physiothérapie **Physioswiss** représente les intérêts de quelque 12 000 membres. Forte de 16 associations cantonales et régionales, elle contribue à façonner l'avenir du système de santé suisse.